

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Histoire De Sir Charles Grandison

Contenue dans une Suite De Lettres, Publiées sur les Originaux, par
L'Editeur De Pamela Et De Clarisse ; En sept Volumes ; Ouvrage traduit
de l'Anglois

Richardson, Samuel

Göttingue [u.a.], 1756

Lettre XIII. Monsieur Deane à Sir Charles Grandison.

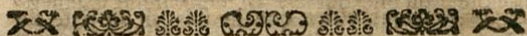
urn:nbn:de:gbv:45:1-2099

qu'une de celles qui aiment de pareilles gens, me débarassât de lui!

Des visites, & le départ du courier, m'obligent de me signer, plutôt que je ne le ferois sans cela, ma chère Lady G.

Toute à vous

HARRIET BYRON.



LETTRE XIII.

Monsieur DEANE à Sir CHARLES GRANDISON.

De la maison de Selby, mardi, 3. Octobre.

On ne pouvoit proposer une alliance plus agréable, fût-ce avec un Prince, que celle qu'a proposée Sir Charles Grandison d'une manière si digne de lui, à une famille qui s'est toujours cruë dans l'obligation envers lui, depuis qu'il a délivré leur favorite de l'attentat criminel d'un brutal libertin : je. sai à qui j'écris; & j'avouerai que ç'a été particulièrement l'objet de mes souhaits.

La famille avec laquelle vous souhaitez de vous allier, est distinguée par son mérite dans toutes ses branches, & ne fera point de deshonneur à la haute réputation dont vous jouïssiez. Par rapport à la jeune Dame... je n'en dirai rien... Cependant comment m'en empêcher... O Mr. croyez moi ! Elle honorera votre choix. Son devoir & son inclination dans toutes les relations qu'elle a eu à soutenir, n'ont jamais été séparés.

Excusez-

Excusez moi, Monsieur... Jamais Père n'a été plus épris de son enfant, que je l'ai été dès sa plus tendre jeunesse, de cette fille que je regarde comme la mienne. C'est pour cela, Monsieur, qu'ayant été consulté dans cette occasion, comme j'ose dire que mon attachement pour toute la famille le mérite, je me suis chargé, avant qu'on allât plus loin, de vous apprendre quelle sera la fortune de notre chere enfant; car j'ai toujours été dans l'idée, qu'en pareil cas, au moment qu'un jeune homme se présente avec des propositions acceptables, on doit épargner à sa délicatesse la peine de faire des questions sur la fortune. Nous savons, Monsieur, que la vôtre est considerable. Mais comme vous avez le cœur d'un Roi, vous devez trouver avec une femme quelque chose qui réponde à votre fortune. Mais ici, hélas! cela manquera, je crains, du moins pour le présent.

Monsieur Byron étoit un des plus honnêtes hommes qu'il y eût; son épouse une excellente femme. Il n'y eut jamais un couple plus heureux. Tous deux avoient sujet de se glorifier de leur naissance. Les biens de Mr. Byron montoient à plus de quatre mille pièces de rente; mais ils étoient substitués, & au défaut d'héritiers mâles, devoient passer à une seconde branche de la famille, qui s'en étoit renduë la moins digne, en s'établissant dans un païs étranger, & renonçant, pour ainsi dire, au sien. Mr. Byron mourut jeune, & laissa sa femme enceinte; mais la douleur de sa perte occasionna premièrement une fausse couche, & ensuite sa mort; & les biens suivirent le nom. Il faut donc que
vous

vous sachiez que la fortune de Miss Byron par elle-même, n'est pas au de-là de treize à quatorze mille pièces. Le douaire de sa Grand-Mère est d'entre 4 à 500 l. de rente. Mais aucun de nous ne souhaite d'en voir ma filleule en possession; & elle moins que tous les autres. Tous ceux qui connoissent Mr. Shirley, ou qui parlent d'elle, l'appellent l'ornement de la vieillesse. Son mari, excellent homme, souhaita qu'elle vécût toujours dans sa maison de Shirley, continuant à y exercer l'hospitalité, comme il l'avoit toujours fait, si ce qu'il lui laissoit, pouvoit y suffire. Le ciel l'a accordée aux prières de ses parens, & à celles des pauvres, plus longtems qu'on ne l'avoit esperé, à cause de son peu de santé. Elle ne peut donc faire que très-peu pour l'accroissement de la fortune de sa chère enfant. Mais la maison de Shirley est belle & ancienne. Mr. Selby est fort à son aise: il propose comme un gage de son amour, d'ajouter 3000 l. dès à présent, à la fortune de sa nièce, & de lui assurer par son testament quelque chose de considerable, dont elle jouira après la mort de sa femme, qui étant tante de Miss Byron, par son Père, se propose de lui faire de grands avantages par son testament... Pour le dire en passant, Monsieur, soyez assuré, que ce que j'écris est absolument inconnu à Miss Byron.

Il y a ici un homme qui l'aime autant que lui-même. Cet homme a mis à part toutes les années une somme d'argent pour l'ajouter à sa dot, commençant dès la cinquième année de cette chère fille, voyant combien elle donnoit d'esperances. Cela avec les intérêts accumulés mon-

te au bout de 16 ans, à-peu-près, à la somme d'environ 8000l., que cette personne fera monter à dix au jour du mariage. Et j'espère, sans répondre pour ce que cet homme fera de plus à sa mort, que vous accepterez ces vingt & cinq, ou vingt & six mille pièces, comme l'argent donné avec le plus de plaisir, & le mieux employé qui ait jamais été donné.

Que ces détails ne vous fassent pas de la peine, Monsieur: ils ne le doivent pas. C'est un article nécessaire: vous, Monsieur, qui devez vous prêter à accroître un pouvoir dont vous usez si noblement, vous ne devez pas, une fois pour toutes, vous faire de la peine qu'on parle de cela. Les Princes, Monsieur, ne s'en font pas de demander à leurs sujets des dons gratuits, quand ils marient leurs enfans. Celui qui voudroit être plus grand qu'un Prince, pourroit, avant que de s'en apercevoir, se trouver moins qu'un gentilhomme. De ces dix mille pièces, huit mille sont dûes à Miss Byron, puisqu'elle doit selon toutes les apparences être heureuse, & qu'elle a le consentement de ses parens; autrement cela ne lui seroit pas dû, car c'étoit une condition que cet homme avoit réservée, & tout cela n'a été jusqu'à aujourd'hui connu que de lui.

Par raport à ce que vous ferez en retour, j'aurois voulu faire les fonctions de légiste, mais d'honnête légiste, avec vous, Monsieur, & vous faire des demandes. Mais Mr. & M^{rs}. Selby, & M^{rs}. Shirley, déclarent unanimement, qu'on ne doit rien vous prescrire sur cet article. N'êtes-vous pas Sir Charles Grandison? c'est la question qu'ils